

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

DURÉE DU TRAVAIL ET CONJONCTURE :

Problématique et impact du chômage partiel

En dépit de la stabilité affichée par les indicateurs habituels, la durée moyenne du travail a diminué dans le secteur marchand non-agricole de près de 3 % entre 1987 et 1994. Cette baisse a été exceptionnelle en 1993, année de récession, atteignant plus de 1 %, ce qui correspondrait, toutes choses égales par ailleurs, à 140 000 emplois.

Ces évolutions sont imputables à trois facteurs : principalement le développement du temps partiel, qui a réduit d'une heure la durée hebdomadaire moyenne du travail en dix ans, mais aussi l'utilisation des heures supplémentaires et le recours au chômage partiel, qui, du sommet au creux du cycle, ont induit des variations d'une demi-heure de la durée du travail dans l'industrie manufacturière.

Ces résultats proviennent d'un travail, en cours à la DARES, d'élaboration d'un indicateur synthétique de durée moyenne offerte du travail mieux adapté aux besoins de l'analyse économique. L'étude de l'impact spécifique du chômage partiel, qui est la plus développée actuellement, montre aussi que les taux d'utilisation de ce dispositif sont fortement procycliques.

La durée du travail : un élément clé de l'analyse conjoncturelle

Malgré l'intérêt qui lui est porté, l'évolution récente de la durée moyenne du travail (1) au niveau macroéconomique, notamment ses fluctuations conjoncturelles, est mal connue. Les indicateurs classiques sont très stables depuis que la durée légale est passée à 39 heures, alors qu'auparavant ils rendaient compte d'une réduction tendancielle des horaires ainsi que de baisses conjoncturelles, comme par exemple à la suite du premier choc pétrolier de 1974 (voir les indicateurs

(1) - Dans toute cette étude, il est question de durée hebdomadaire moyenne du travail. Elle n'est pas représentative de la durée du travail d'une certaine catégorie de salariés contrairement à la durée hebdomadaire offerte issue de l'enquête trimestrielle sur l'Activité et les Conditions d'Emploi de la Main-d'Oeuvre (dite enquête ACEMO) qui concerne les «ouvriers» et «autres salariés» à temps complet non-postés (voir les indicateurs de durée du travail : sources et concepts).



de durée du travail : sources et concepts [graphique 1]). Pourtant, l'intuition et diverses informations suggèrent que la durée du travail, qui est un instrument de flexibilité de court terme permettant une réponse rapide à des variations d'activité, n'est pas restée constante depuis 1983.

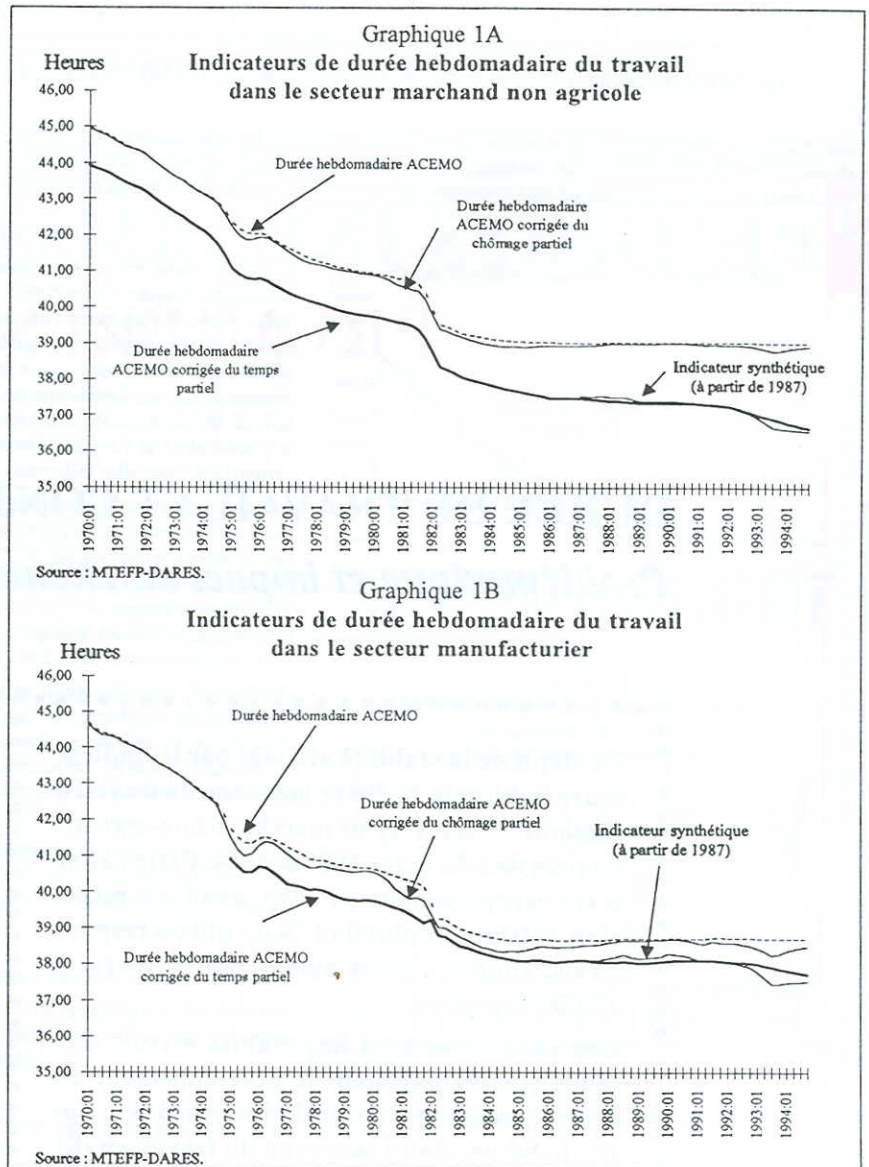
Or la durée du travail intervient à plusieurs niveaux de l'analyse économique et de la conjoncture, notamment comme facteur d'évolution de la masse salariale, pour le calcul des gains de productivité ou la compréhension du lien entre croissance économique et emploi.

Selon l'indicateur synthétique élaboré par la DARES, la durée du travail a baissé, en moyenne, de plus de 1 % en 1993 sur l'ensemble des secteurs marchands non-agricoles. En 1994, sa diminution serait moindre (- 0,4 %) en raison du recul du chômage partiel et du retour des heures supplémentaires, qui tempèrent l'essor toujours très vif du travail à temps partiel.

Ces mouvements cycliques sont plus nets dans le secteur manufacturier (graphique 1B), où le travail à temps partiel est moins développé que dans le reste des secteurs marchands non-agricoles (graphique 1A).

Par rapport au cadre fixé par la durée légale, l'évolution de la durée moyenne du travail peut provenir de quatre éléments : la durée offerte retracée par l'enquête ACEMO, l'utilisation des heures supplémentaires, le recours au chômage partiel, et le développement du temps partiel. L'intérêt de l'indicateur synthétique est de prendre en compte tous ces éléments (encadré 1).

Bien que très significatifs, les résultats sont provisoires car l'évaluation de certains des éléments pris en compte dans cet indicateur doit être affinée. Mais la détermination de l'impact du chômage partiel est plus robuste. Elle fait l'objet d'une présentation détaillée en annexe.



L'essor du travail à temps partiel : une heure de baisse de la durée hebdomadaire moyenne entre 1983 et 1993

La part des effectifs à temps partiel (2) est passée, dans le secteur marchand non-agricole, de 6,8 % à 11,4 % entre 1983 et 1993 (tableau 1). Sur ce champ, cet essor a engendré, toutes choses égales par ailleurs, une baisse d'une heure de la durée hebdomadaire moyenne.

Le développement de cette forme d'emploi est toutefois très variable d'un secteur à l'autre. Si un salarié sur cinq travaille à temps partiel dans le commerce et les services marchands, ils sont seulement 3 % dans le bâtiment, l'énergie, les in-

dustries des biens d'équipement et des biens intermédiaires. Ainsi, la baisse de la durée moyenne du travail dans le secteur manufacturier n'a été que d'un peu moins d'une demi-heure sur cette décennie.

Le développement du temps partiel n'a cependant pas été régulier au cours de la période, se montrant sensible à la conjoncture ainsi qu'aux politiques d'incitation. De

(2) - Elle provient de l'enquête Emploi. La notion de "temps partiel" retenue ici est donc fondée sur les déclarations spontanées des personnes interrogées et non sur une définition juridique selon laquelle un salarié est à temps partiel si sa durée du travail est au moins inférieure d'un cinquième à celle d'un salarié à temps plein.

